

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2010 au 31/12/2010

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2010 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2009 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	3 050	3 050				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	7 692	6 192	1 500	0,48	1 500	0,50
Autres immobilisations corporelles	49 363	42 805	6 557	2,10	6 515	2,17
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	60 104	52 047	8 057	2,58	8 015	2,67
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	123		123	0,04	332	0,11
Avances & acomptes versés sur commandes	3 054		3 054	0,98		
Clients et comptes rattachés	19 779		19 779	6,32	17 549	5,85
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	6 966		6 966	2,23	4 310	1,44
. Autres	23 000		23 000	7,35	6 859	2,29
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	70 000		70 000	22,38	60 000	19,99
Disponibilités	181 002		181 002	57,86	199 628	66,50
Charges constatées d'avance	820		820	0,26	3 480	1,16
TOTAL (II)	304 745		304 745	97,42	292 159	97,33
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	364 849	52 047	312 802	100,00	300 173	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2010 au 31/12/2010

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2010		31/12/2009	
	(12 mois)		(12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)				
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	169 705	54,25	168 840	56,25
Résultat de l'exercice	3 908	1,25	865	0,29
Subventions d'investissement	563	0,18	5 163	1,72
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	174 176	65,68	174 867	58,26
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	10 528	3,37	10 528	3,51
Provisions pour charges				
TOTAL (III)	10 528	3,37	10 528	3,51
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 033	10,56	54 407	18,13
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	17 237	5,51	12 321	4,10
. Organismes sociaux	30 840	9,86	28 266	9,42
. Etat, impôts sur les bénéficiaires	717	0,23	153	0,05
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 748	1,52	4 773	1,59
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	2 560	0,82	3 772	1,26
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	3 963	1,27	3 384	1,13
Produits constatés d'avance	35 000	11,19	7 702	2,57
TOTAL (IV)	128 098	40,95	114 778	38,24
Ecart de conversion passif				
(V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	312 802	100,00	300 173	100,00

Période du 01/01/2010 au 31/12/2010

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2010 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2009 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises	2 326		2 326	1,28	489	0,44	1 837	375,66	
Production vendue biens									
Production vendue services	179 571		179 571	98,72	110 146	99,56	69 425	63,03	
Chiffres d'Affaires Nets	181 897		181 897	100,00	110 635	100,00	71 262	64,41	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			326 661	179,59	204 660	184,99	122 001	59,61	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			23 575	12,96	21 795	19,70	1 780	8,17	
Autres produits			2	0,00	6	0,01	-4	-66,66	
Total des produits d'exploitation			532 136	292,55	337 096	304,69	195 040	57,86	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			168	0,09			168	N/S	
Variation de stock (marchandises)			209	0,11	-114	-0,09	323	283,33	
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			253 388	139,30	141 801	128,17	111 587	78,69	
Impôts, taxes et versements assimilés			8 823	4,85	14 785	13,36	-5 962	-40,31	
Salaires et traitements			182 084	100,10	126 550	114,39	55 534	43,88	
Charges sociales			78 457	43,13	54 219	49,01	24 238	44,70	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			4 349	2,39	5 561	5,03	-1 212	-21,78	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges					10 528	9,52	-10 528	-100,00	
Autres charges			5 184	2,85	3 347	3,03	1 837	54,88	
Total des charges d'exploitation			532 663	292,84	356 676	322,39	175 987	49,34	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-527	-0,28	-19 580	-17,69	19 053	97,31	
Bénéfice attribué ou perte transférée									
Perte supportée ou bénéfice transféré									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés			956	0,53	931	0,84	25	2,69	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers			956	0,53	931	0,84	25	2,69	
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées			180	0,10	390	0,35	-210	-53,84	
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières			180	0,10	390	0,35	-210	-53,84	
RÉSULTAT FINANCIER			776	0,43	541	0,49	235	43,44	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			248	0,14	-19 039	-17,20	19 287	101,30	

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2010 au 31/12/2010

Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT (suite)		Exercice clos le 31/12/2010 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2009 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		469	0,26	14 747	13,33	-14 278		-96,81	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		4 600	2,53	6 493	5,87	-1 893		-29,14	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Total des produits exceptionnels		5 068	2,79	21 240	19,20	-16 172		-76,13	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		153	0,08	360	0,33	-207		-57,49	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		539	0,30	823	0,74	-284		-34,50	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									
Total des charges exceptionnelles		692	0,38	1 184	1,07	-492		-41,54	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		4 377	2,41	20 057	18,13	-15 680		-78,17	
Participation des salariés									
Impôts sur les bénéfices		717	0,39	153	0,14	564		368,63	
Total des Produits		538 159	295,66	359 267	324,73	178 892		49,79	
Total des Charges		534 251	293,71	358 402	323,95	175 849		49,06	
RÉSULTAT NET		3 908	2,15	865	0,78	3 043		351,79	
		<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>					
Dont Crédit-bail mobilier									
Dont Crédit-bail immobilier									

DF & ASSOCIÉS

Société d'Expertise Comptable & de Commissariat aux Comptes

**ATELIER DE PARIS
CAROLYN CARLSON**

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES**

Exercice 2010

56 rue de Billancourt - 92100 Boulogne-Billancourt
Tél. : 01 41 22 90 40 • Fax : 01 41 22 90 49
e-mail : expert@df-associes.com

ATELIER DE PARIS
CAROLYN CARLSON

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège Social : Cartoucherie

75012 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2010

ATELIER DE PARIS
CAROLYN CARLSON

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Siège Social : Cartoucherie
75012 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 16 juillet 2009, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- . le contrôle des comptes annuels de l'association ATELIER DE PARIS CAROLYN CARLSON, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- . la justification de nos appréciations,
- . les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant les montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, ont porté notamment sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES :

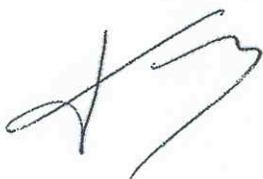
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A ce jour et du fait des modalités spécifiques de fonctionnement de l'Association, nous n'émettons aucune opinion sur la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

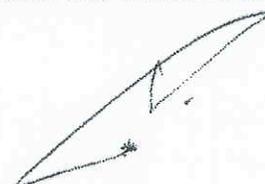
Boulogne Billancourt, le 27 juin 2011

Le Commissaire aux Comptes
DF et Associés

Thierry OLIVIER



Laurette PICHELIN



ATELIER DE PARIS
CAROLYN CARLSON

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Siège Social : Cartoucherie
75012 PARIS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2010

ATELIER DE PARIS
CAROLYN CARLSON

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Siège Social : Cartoucherie
75012 PARIS

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs

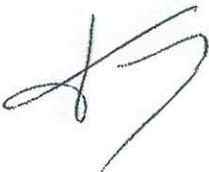
En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Boulogne Billancourt, le 27 juin 2011

Le Commissaire aux Comptes
DF et Associés

Thierry OLIVIER



Laurette PICHELIN

